



Conseil économique et social

Distr. générale
28 mars 2017
Français
Original : anglais

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017

Documentation de la Conférence

Note du Secrétariat

I. Délais impartis et langues utilisées

1. Les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe, sont les langues officielles de la Conférence. Étant donné que les moyens disponibles sur place pour la traduction et la reproduction des documents de la Conférence seront limités, les gouvernements sont priés de faire parvenir au Secrétariat, dans les meilleurs délais et au plus tard le 29 mai 2017, les documents numériques qu'ils auront établis en rapport avec les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de la Conférence.

2. Il est primordial que les gouvernements et les experts respectent le délai susmentionné de façon que leurs documents puissent faire l'objet d'un tirage officiel et être mis en ligne, avant la tenue de la Conférence, sur le site Web du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/conferences.html>).

II. Formatage et présentation

3. Les documents peuvent être envoyés au secrétariat du Groupe d'experts par courrier électronique (voir les adresses ci-après) au format Microsoft Word ou au format de document portable (PDF). Il est essentiel que les documents soient d'une longueur raisonnable et ne comptent pas plus de 10 pages. Le point de l'ordre du jour provisoire (E/CONF.105/1) et la résolution au titre desquels un document doit être examiné doivent également être indiqués. Pour que la session puisse se dérouler dans les temps, certains documents devront peut-être être soumis pour information et non pour examen.

4. Tous les documents de plus d'une page devront être accompagnés d'un résumé qui ne dépassera pas une demi-page et figurera au début du texte. Les documents seront distribués dans la (les) langue(s) officielle(s) dans laquelle (lesquelles) ils



seront reçus et les résumés seront traduits et distribués dans les autres langues officielles de l'ONU. Veuillez noter que les acronymes et sigles doivent toujours être développés à la première occurrence. S'ils sont nombreux, il conviendra d'en donner la liste au début du document.

5. Les dispositions nécessaires doivent être prises à l'avance auprès du Secrétariat pour toute présentation nécessitant un vidéoprojecteur (les présentations PowerPoint par exemple) ou tout autre type de matériel audiovisuel.

III. Rapports nationaux

(Point 5 de l'ordre du jour provisoire)

6. Conformément à la résolution 7 de la cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, les gouvernements sont priés de respecter les directives énoncées ci-dessous pour la rédaction de leurs rapports nationaux sur les progrès accomplis depuis la dixième Conférence. Ces rapports doivent comporter les éléments ci-après :

- a) Un résumé d'une page exposant les principaux points examinés;
- b) Des éléments d'information générale ou un bref historique (uniquement pour les pays qui n'ont pas présenté de rapports nationaux lors des précédentes conférences);
- c) Un examen des objectifs et des programmes nationaux;
- d) Un examen des problèmes rencontrés, des solutions envisagées et des résultats obtenus au cours de la période considérée;
- e) Des conclusions et recommandations.

7. Il serait judicieux de présenter certains renseignements concernant la normalisation effectuée à l'échelon national dans des documents distincts, afin qu'ils puissent être examinés au titre d'autres points de l'ordre du jour.

IV. Rapport de la Conférence sur ses travaux

8. Un rapport de la Conférence sur ses travaux sera publié. Les documents techniques reçus dans les délais impartis pourront être consultés sur le site Web du Groupe d'experts.

9. Toute correspondance sera adressée au secrétariat du Groupe d'experts, à l'attention de :

Cecille Blake
Division de statistique
Département des affaires économiques et sociales
2 United Nations Plaza, DC2-1678
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique
Courriel : blake1@un.org

10. Prière de mettre en copie de toute correspondance Vilma Frani (frani@un.org).